

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°98-302 DU 23 JUILLET 1998
Portant nomination à titre
exceptionnel, militaire et
étranger dans l'Ordre National
du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N ° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU l'Extrait du Relevé des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 1er Juillet 1998 ;

DECRETE :

Article 1er : Est nommée à titre exceptionnel, militaire et étranger au grade de Chevalier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter du 17 Juillet 1998, Madame Robin DIALLO, Deuxième Secrétaire et Consul des Etats-Unis d'Amérique en fin de séjour, en reconnaissance du rôle appréciable qu'elle a personnellement joué dans le renforcement des liens de coopération militaire entre les Etats-Unis d'Amérique et la République du Bénin.

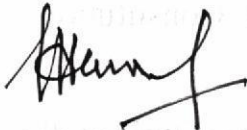
Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 23 Juillet 1998

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - CC 2 - CS 2 - MINISTRES 18 - CES 2 - GCONB 20-
 SGG 4 - HAAC 2 - MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 -
 IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
 INTERESSEE 1.